

**DIU
DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE**

UNIVERSITÉ
PARIS8
FORMATION PERMANENTE

Psychopathologie et affections neurologiques

UPMC
PARIS UNIVERSITAS

Responsables pédagogiques et scientifiques :

Michèle Montreuil, professeur de psychologie, Université Paris 8,
Olivier Lyon-Caen, professeur de neurologie, Université Paris 6

Dans la prise en charge des patients atteints d'affections neurologiques, la dimension psychopathologique a une place très importante car elle est génératrice de situations de handicap. Cependant, elle est encore insuffisamment connue et prise en compte. Au carrefour de la psychologie, de la psychiatrie et de la neurologie, elle bénéficie aujourd'hui de l'essor des neurosciences. Le temps diagnostique permet de comprendre la part et les mécanismes de la psychopathologie des affections neurologiques. L'approche thérapeutique associe quant à elle la pharmacologie et les psychothérapies.

La mutualisation des connaissances des neurologues, des psychologues et des psychiatres est un atout décisif pour mieux comprendre la psychopathologie dans les affections neurologiques et les modalités de prise en charge des patients et de leurs familles ; elle intègre en effet tous les aspects médicaux, psychologiques, juridiques, médico-légaux, administratifs, éthiques et sociaux.

L'objectif de ce diplôme inter-universitaire est ainsi de former, dans une démarche pluridisciplinaire, les professionnels des secteurs psychologique, sanitaire, médico-social et les représentants du milieu associatif à l'accompagnement des personnes adultes atteintes d'affections neurologiques.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables :

- d'appréhender la dimension psychopathologique des maladies neurologiques de l'adulte et d'orienter la prise en charge ;
- de collaborer avec des professionnels d'autres champs disciplinaires.

PUBLICS CONCERNÉS

- Psychologues et médecins,
- Professionnels des secteurs sanitaire et médico-social,
- Représentants du milieu associatif.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Ce DIU ouvre la possibilité d'intégrer des institutions prenant en charge des personnes adultes atteintes d'affections cérébrales. *Il peut s'inscrire dans le cadre de la formation continue des professionnels de santé (FMC).*

CONTENU DE LA FORMATION

Introduction : Olivier Lyon-Caen et Michèle Montreuil

Module 1 - Fondements de l'approche psychopathologique des affections neurologiques

Thème 1 : Apports des neurosciences

Neuro-psycho-biologie : Bases neuro-biologiques des émotions (L.MALLET) • Bases anatomo-fonctionnelles des émotions (S.BERTHOZ) • Aspects pharmacologiques des émotions (L.LACOMBLEZ) • Douleurs chroniques (L.BRASSEUR).

Neuroradiologie : Aspects neuroradiologiques des émotions (A. TOURBAH).

Neuropsychologie : Aspects cognitifs (V. HAHN-BARMA) • Examen neuropsychologique (S. JOUEN-JONAS) • Plainte mnésique et psychopathologique (C. DEROUESNE).

Thème 2 : Approches psychopathologiques diverses

• Classifications psychiatriques actuelles (A.PELISSOLO) • Comportement et institutions (C.CROISIAUX) • Comportement et syndrome frontal (P.A.JOSEPH).

Module 2 - Troubles affectifs et du comportement : du symptôme aux situations de handicap

• Handicaps psychologique et social du sujet aphasique (J.-M.MAZAUX) • Accidents vasculaires cérébraux (P.AZOUVI) • Alzheimer (M.SARAZIN) • Epilepsies (O.PLAISANT, S.DUPONT) • Parkinson (A.-M.BONNET) • Sclérose en plaques (M.MONTREUIL, J.PELLETIER, C.PAPEIX) • Affections génétiques (A. DURR, M. GARGIULO, B. FONTAINE) • Traumatismes cranio-cérébraux (J.-L.TRUELLE, P.NORTH) • Sclérose latérale amyotrophique (V.MEININGER, C.BUNGENER) • Céphalées et migraines (C.SERENI) • Maladies neuromusculaires (B.EYMARD, M.FRISCHMANN, C.REVEILLERE) • Tumeurs cérébrales (S.TAILLIBERT, N.JOUNIAUX-DELBEZ) • Maladies métaboliques (F. SEDEL).

Module 3 - Prises en charge psychothérapeutiques : patients et familles

• Psychothérapies de soutien (M.GARGIULO, P.BRUGUIERE, M.MONTREUIL) • Psychothérapies cognitives et comportementales (T.HERGUETA) • Psychothérapies familiales (J.M.DESTAILLATS) • Psychothérapies psychanalytiques (C.FAYADA) • Relaxation (E.GESLOT).

Module 4 - Société : vers une pluridisciplinarité de la prise en charge

• Aspects juridiques et médico-légaux (J.A.PREZIOSI, J.-L.TRUELLE) • Aspects éthiques (E.HIRSCH) • Sexualité et affections neurologiques (M. de JOUVENCEL) • Réactions psychologiques et stratégies d'adaptation (C.COUBE) • Spécificités du travail infirmier (M.COLPAERT) • Prise en charge multidisciplinaire (K.YOUSOV, P.CHARLES) • Subjectivité et qualité de vie (L.MAILHAN) • Handicap et médecine du travail (C.AGBOKLU).

Tables rondes

• Sclérose en plaques, Alzheimer, Parkinson

Avec la participation de représentants d'associations et/ou de patients (UNISEP, France Alzheimer, Association française contre les myopathies, Union Nationale des Associations de Familles de Traumatisés Crâniens, etc.).

• Aspects administratifs et aspects sociaux

Avec la participation d'une assistante sociale de l'Assistance publique, d'un médecin du travail et/ou d'un médecin de compagnie d'assurance.

• **Représentation sociale de la maladie** : médecine et question du sujet.

Examen et bilan de la formation (synthèse, évaluations) : Michèle Montreuil

DIPLÔME DÉLIVRÉ

Le diplôme délivré est un diplôme inter-universitaire (DIU) de niveau baccalauréat + 3 délivré par le Service Formation Permanente de l'Université Paris 8 et le Service Formation Continue-Secteur Médecine de l'Université Paris 6.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Conférences (quatre interventions par jour),
- Audio-visuels,
- Tables-rondes thématiques,
- Ateliers d'échanges de pratiques,
- Site web interactif d'échange et d'appui pédagogique pour la préparation, le suivi et l'approfondissement des sessions présentiels.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Comité scientifique

- **P.AZOUVI**, professeur de médecine physique et de réadaptation, CHU R.Poincaré, Garches
- **S.BAKCHINE**, professeur de neurologie, CHU de Reims
- **A.BLANCHET**, professeur de psychologie, Université Paris 8
- **C.BUNGENER**, professeur de psychologie, Université Paris 5
- **M.GARGIULO**, docteur en psychologie, Institut de Myologie, hôpital de la Salpêtrière
- **R.JOUVENT**, professeur de psychiatrie, directeur de recherches au CNRS, hôpital de la Salpêtrière
- **O.LYON-CAEN**, professeur de neurologie, chef de service, hôpital de la Salpêtrière
- **V.MEININGER**, professeur de neurologie, hôpital de la Salpêtrière
- **M.MONTREUIL**, professeur de psychologie, Université Paris 8
- **J.PELLETIER**, professeur de neurologie, hôpital de la Timone, Marseille.

Intervenants (hôpital de la Salpêtrière)

- **A.M.BONNET**, neurologue
- **P.BRUGUIERE**, docteur en psychologie, psychologue
- **P.CHARLES**, neurologue
- **C.COUBE**, psychologue
- **M.COLPAERT**, cadre infirmier
- **C.DEROUESNE**, professeur de neurologie
- **S.DUPONT**, neurologue, unité d'épileptologie
- **A.DURR**, neurologue
- **B.EYMARD**, professeur de neurologie, Institut de Myologie
- **C.FAYADA**, neurologue
- **B.FONTAINE**, professeur de neurologie
- **M.GARGIULO**, docteur en psychologie, Institut de Myologie
- **V.HAHN-BARMA**, neuropsychologue
- **T.HERGUETA**, psychologue
- **S.JOUEN-JONAS**, neuro-psychologue
- **N.JOUNIAUX-DELBEZ**, psychologue en neuro-oncologie
- **L.LACOMBLEZ**, neurologue et pharmacologue
- **L.MALLET**, psychiatre, chercheur INSERM
- **V.MEININGER**, professeur de neurologie
- **C.PAPEIX**, neurologue
- **A.PELISSOLO**, psychiatre
- **O.PLAISANT**, psychiatre, unité d'épileptologie
- **M.SARAZIN**, neurologue
- **F.SEDEL**, neurologue
- **C.SERENI**, neurologue
- **S.TAILLIBERT**, neurologue.

Autres intervenants

- **C.AGBOKLU**, médecin du travail, Yvelines Santé Travail
- **P.AZOUVI**, professeur de médecine physique et de réadaptation, CHU R.Poincaré, Garches
- **S.BAKCHINE**, professeur de neurologie, CHU de Reims
- **L.BRASSEUR**, médecin anesthésiste, unité de la douleur, hôpital Ambroise-Paré
- **S.BERTHOZ**, psychologue, docteur en neuro-sciences, service de psychiatrie, Institut mutualiste Montsouris
- **C.BUNGENER**, professeur de psychologie, Université Paris 5
- **C.CROISIAUX**, psychologue, directrice d'établissement pour cérébro-lésés, La Braise, Bruxelles
- **J.-M.DESTAILLAT**, psychiatre, CH de Jonzac et CHU de Bordeaux
- **M.FRISCHMANN**, psychologue à l'AFM
- **E.GESLOT**, psychomotricienne, Maison Médicale, Courcouronnes
- **E.HIRSCH**, professeur d'éthique médicale, faculté de médecine Paris-Sud
- **P.A.JOSEPH**, professeur de MPR, CHU de Bordeaux
- **M. de JOUVENCEL**, neuropsychologue, expert, foyer d'accueil médicalisé de Maule
- **L.MAILHAN**, médecin de MPR, hôpital St Joseph, Paris
- **J.-M.MAZAUX**, professeur de MPR, chef de service, CHU de Bordeaux
- **P.NORTH**, neuro-psychiatre, expert, Strasbourg
- **J.PELLETIER**, professeur de neurologie, hôpital de la Timone, Marseille
- **J.A.PREZIOZI**, avocat, Barreau d'Aix en Provence
- **C.REVEILLERE**, professeur de psychologie, Tours
- **A.TOURBAH**, professeur de neurologie, CHU de Reims
- **J.-L.TRUELLE**, professeur de neurologie, expert, CHU R.Poincaré, Garches
- **K.YOUSOV**, neurologue, hôpital Henri Mondor, Créteil.

VALIDATION DES ENSEIGNEMENTS

Le diplôme est attribué, au vu des critères suivants, par un jury présidé par les responsables pédagogiques et scientifiques de la formation :

- examen écrit d'une heure (deux questions à traiter) en fin de formation,
- présence obligatoire aux enseignements théoriques et tables-rondes,
- participation aux ateliers d'échange de pratiques.

CRITÈRES D'ADMISSION

L'admission dans la formation se réalise :

- soit sur titre : minimum Licence (Bac+3) ou diplôme d'état ou titre équivalent, pour les psycho-logues, médecins, professionnels du secteur paramédical, responsables de structures associatives et travailleurs sociaux ;
- soit sur validation des acquis professionnels et personnels : la VAPP (*décret de 85*) peut être accordée aux personnes ne remplissant pas les conditions pré-citées, après exposé de leur motivation, centres d'intérêt, expériences, et étude de la cohérence de leur projet professionnel (*remplir le dossier VAPP si nécessaire*) ;

Dans les deux cas, après examen et sélection du dossier de candidature, puis éventuel entretien avec un membre de l'équipe dirigeante du DIU.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Durée** : 105 heures
- **Dates** : de janvier 2010 à juin 2010
- **Périodicité** : 7 sessions de 2 jours (lundi et mardi)
Chaque journée est composée de 4 interventions (soit 7h30 par jour)
- **Effectif** : 30 personnes
- **Lieu** : Groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière, pavillon Babinski, Auditorium de l'Institut de Myologie, Paris 13^{ème} (*métro Austerlitz ou Chevaleret*)
- **Coût** : 770 euros
- **Partenaires** : Service Formation Permanente Paris 8 et Service formation Continue-Secteur Médecine de l'Université Paris 6
- **Calendrier** : Les cours se déroulent lundi et mardi de 9h à 18h (*calendrier 2009 à titre informatif*)
Lundi 5 et mardi 6 janvier 2009 Lundi 4 et mardi 5 mai 2009
Lundi 9 et mardi 10 février 2009 Lundi 8 et mardi 9 juin 2009
Lundi 9 et mardi 10 mars 2009 Lundi 29 et mardi 30 juin 2009
Lundi 6 et mardi 7 avril 2009

CONTACTS ET DOSSIERS

Patrice DIAZ
Formation Continue - Secteur Médecine
15 rue de l'école de médecine - Esc B - 4ème Etage 75006 PARIS
patrice.diaz@upmc.fr
Tél : 01 53 10 43 28 - Fax : 01 53 10 43 30

En partenariat avec l'Université Paris 6 :